Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Blessure et dégradation boite de nuit

Par axel_b

Bonjour,
En sortant d'une boîte de nuit dont je me suis fait éjecter pour avoir jeté un verre dans la foule (verre en plastique et c'est une soirée étudiante donc c'est assez commun et je précise que le videur avait plus tôt fait parler son "autorité" envers moi et des amis à l'entrée car l'une d'elle était trop alcoolisée et qu'il m'avait certainement dans le viseur), je me suis fait pousser violemment par le videur à la sortie. De colère, j'ai dit « boîte de ***** » et j'ai donné un coup dans ce qui m'a semblé être le pneu d'une voiture. Le videur m'a alors couru après, cassant au passage le rétroviseur d'une voiture, et m'a donné un violent croche-pâte qui m'a fait tomber et sévèrement éraflé tous les genou (2 endroits différents) ainsi que la main. Il m'a ensuite traîné par terre alors que je lui demandais presque en le suppliant d'arreter de me tenir par le cou car il me faisais mal. Il a ensuite appelé la police en m'empêchant de partir et leur a clairement dit que j'avais cassé le rétro. (je ne suis pas sur à 100% de ne pas l'avoir fait car tout s'est passé très vite mais j'ai du mal à croire que j'ai donné un coup de karraté dans le rétroviseur de la voiture alors que je n'ai jamais été violent de ma vie).
J'ai « reconnu » verbalement devant les policier(qui étaient totalement partisans de la boîte, d'autant plus que j'etais Alcoolisé et que tous les videurs racontaient n'importe quoi) avoir donné un coup dans la voiture mais pas avoir cassé le rétro.
Ils m'ont dit qu'en gros j'étais chanceux de ne pas aller en gav et que je recevrai une convocation judiciaire par la poste par rapport aux dégâts que je « reconnaissais » avoir fait à la voiture.
Un voisine, interogee depuis sa fenêtre dit avoir vu un jeune (moi) se faire tabasser sans raison apparente en suppliant d'arreter par trois videur et j'ai un ami à moi qui est prêt à témoigner dans mon sens. (je précise qu'il n'y avait en fait qu'un seul videur qui m'a attaqué car j'ai tenté de fuir quand il a commencé à me courser)
Les flics m'ont pris ma carte d'identite Et m'ont dit que je serai convoqué au tribunal et que si je faisais pas le fou (portais pas plainte etc...) j'aurai « que les dégâts » de la voiture à réparer sans poursuites ni casier judiciaire.
Je n'aimerais pas payer les dégâts que je n'ai probablement pas fait d'autant que tout mon genoux est en sang et que ça va me faire une belle cicatrice.
J'ai 22 ans et ne sais que faire (mes parents, qui n'habitent pas dans la même ville que moi, risquent de recevoir la convocation chez eux a l'adresse de ma carte d'identité et sévèrement en avoir après moi....). J'ai tenté de fuir par peur et n'ai vraiment pas le sentiment d'avoir tapé dans le rétro de la voiture mais plutôt de m'etre fait passe à tabac par un videur hargneux. Sachant que les flics qui sont passés sont clairement avec eux et que j'etais alcoolisé, j'ai très peur.
Je n'ai pas les vraiment moyens de payer la dégradation et si mes parents devaient se retrouver à payer l'amende, mes relations avec eux deviendraient très tendus et compromettaient la suite de mes études.
Je ne sais pas si je dois porter plainte contre la boîte (blessures aux genoux assez conséquentes et deux témoins oculaires). Que faire? Porter plainte en essayant tant bien que mal de récupérer le témoignage de la voisine? Accepter les réparations qui risquent de mettre en péril mes études et ce qu'il reste de la relation avec mes parents? Essayer de dire au juge qui va me convoquer que je n'ai rien fait? Les flics m'ont dit que l'agression du videur n'etait qu'une interpellation légitime suite à un délit de dégradation et que je pouvais rien faire et étais en tord, déjà parce que j'étais bourré. Jai peur que mes parents me coupent plus ou moins les vivres, d'autant qu'ils ne comprenaient même pas le principe d'une sortie en boîte de nuit... De l'aide SVPPP :'((j'ai vraiment peur, notamment d'être condamné et d'avoir un casier...